



ASSOCIATIONS

CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

Petit loto tous les premiers mardis après-midi du mois à la maison du peuple

Après-midi intergénération apprentissage du tricot par petits groupes, à l'école.

Tous les jeudis après-midi, tricot, crochet broderie.

Si vous êtes intéressés,
venez nous rejoindre à partir de 14 heures au cercle (salle du haut),
pause-café à 16 heures et reprise jusqu'à 17 heures.



ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE



L'ASSM est en pleine bourre.

La trêve arrive à grand-pas mais l'équipe maintient le cap vers son objectif.

Invaincue en championnat et des résultats plus qu'encourageants, les jeunes du village continuent de « régaler » leurs fidèles supporters.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez joindre Mr Thomas PEYRAS au 06 20 12 36 38



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 8 novembre dernier en présence de Guy Bondouy, Maire et d'Eliane Bourgeois-Moyer, adjointe, en charge des associations ainsi que des membres du bureau et les membres actifs.

Malgré la crise sanitaire, la fête locale a remporté un grand succès et les comptes du comité sont à l'équilibre.

Les membres du bureau ont été réélus, à savoir :

Président :

Marc Averseng

Vice-Président :

Stéphane Saury

Trésorier :

Laurent Molinier

Secrétaire :

Aurélié Bélusca



Pour bien commencer l'année 2023, le comité des fêtes répare une soirée cabaret le samedi 11 Mars à la salle du peuple avec la troupe « SENSATIONS ». Cette soirée sera sur réservation car les places sont limitées. Nous vous attendons nombreux et n'hésitez pas à réserver dès l'ouverture des réservations. Le comité des fêtes vous tiendra informés dans les semaines à venir.

Si vous désirez rejoindre la famille du comité des fêtes, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou un membre du comité des fêtes, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.



LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE

EDITO

Mesdames, Messieurs,
chères Saint Martinoises, chers Saint Martinois,

Alors que la covid-19 semble s'éloigner et que nous nous croyions presque tirés d'affaire, j'espérais pouvoir vous écrire un édito un peu plus joyeux. Malheureusement, ce ne sera pas encore pour celui-ci.



Sur la scène internationale, une guerre vient bousculer notre quotidien. Une guerre aux portes de l'Europe. Une guerre à laquelle personne ne croyait vraiment, interloquant les plus jeunes et désespérant les plus âgés qui espéraient bien ne plus jamais connaître cette situation. Notre commune en lien avec Aude Solidarité a apporté tout son soutien à la population Ukrainienne.

En attendant, notre commune poursuit son chemin, avec le projet de l'espace associatif mutualisé qui devrait voir le jour rapidement puisque le marché vient d'être attribué aux entreprises.

Nous avons redéposé les demandes de subvention pour la voie douce et partagée de St Martin Lalande à Castelnaudary sur l'ancienne 113. c'est un projet qui est estimé à 1 700 000 € et qui se réalisera sur 3 tranches de 600 000 € chacune. Bien entendu, sans le soutien de l'Etat de la Région et du Département ce projet ne pourra voir le jour.

Nous avons profité des mois d'octobre et de novembre plutôt doux. Décembre va nous faire basculer doucement dans la saison froide. Nous aurons bientôt besoin d'utiliser davantage d'énergie pour nous chauffer. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture de gaz et de hausse des coûts nous amènent, toutes et tous, à être plus sobres. Comme vous le savez, nous nous sommes engagés dans cette voie en étant précurseur dès 2008 en passant progressivement notre éclairage public en Leds.

Nous allons accentuer nos économies d'énergie par une extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin. De même, les illuminations de Noël seront allumées du 14 décembre au 14 janvier, soit 4 semaines au lieu de 8 semaines les années précédentes. Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes.

Cette année notre fête locale a pu avoir lieu avec une forte participation.

Un grand merci aux bénévoles qui ne se sont pas démobilisés malgré ces deux années de trêves dues à la pandémie.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, la sérénité et le bonheur de vivre dans notre belle commune.

Votre Maire
Guy Bondouy

MAIRIE

Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72

Mail : mairie.st.martin@wanadoo.fr

www.saint-martin-lalande.com

Secrétariat ouvert au public :

le lundi, mardi de 9^h à 12^h et de 13^h à 15^h

le mercredi de 9^h à 12^h

le jeudi de 9^h à 12^h et de 13^h à 17^h

le vendredi de 8^h à 12^h

ECOLE

Tél. 04 68 94 83 92

Mail : st-martin5@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Tél. 04 68 94 96 12

Située sous la Mairie, place Léon Blum.

Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8^h 00 à 11^h 30

et le mercredi de 9^h 00 à 12^h 00

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Castelnaudary est ouverte

tous les jours de 8^h à 12^h et de 14^h à 16^h 45

La déchetterie de Saint Papoul est ouverte

le mercredi de 8^h à 12^h et de 14^h à 17^h

et le samedi de 14^h à 17^h

INVITATION



Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal
invitent la population
à la cérémonie
des vœux du nouvel an
qui aura lieu
à la salle des fêtes,

le **Samedi 14 Janvier 2023**
à 18 heures

Un vin d'honneur sera servi
à l'issue de la cérémonie

ASSOCIATIONS SAINT MARTINOISES

Club Loisirs et Amitiés :

Présidente : Jackie Cathala [06.19.24.80.87] jcmarty2015@gmail.com

Section pêche : Alain Delrieu [06.47.11.64.14]

Comité des fêtes :

Président : Marc Averseng [06.80.04.21.20] m.averseng@orange.fr

As de trèfle :

Président : Ludovic Albert [06.15.45.37.10] morganelea@orange.fr

Association Communale Chasse Agréée :

Président Jean-Claude Bossieux [06.80.23.04.16] jean-claude.bossieux@la-poste.net

Les Moustardiés :

Président : Sébastien Jeanjean [06.18.66.59.61] jeanjean.sebastien@orange.fr

Association sportive Saint Martinnoise :

Président Thomas Peyras [06.20.12.36.38] 534933@footoccitanie.fr

Sauvegarde du patrimoine :

Président : Miodrag Gluvacevic [06.09.13.46.98] bata@sfr.fr

Coopérative scolaire :

Christelle Marty [04.68.94.83.92] ce.0110564d@ac-montpellier.fr

Les amis de Bassens :

Président : le curé de la paroisse St Michel en Lauragais [06.15.39.54.76]

paroissestmichel@gmail.com

Passerelles :

Présidente : Séverine Escribe passerelles.stm@gmail.com

LISTE COMMERCE-ARTISANS-AUTO ENTREPRENEURS-INDUSTRIES

A la liste publiée dans la gazette du mois d'octobre,
il convient d'ajouter une nouvelle entreprise.

Sas Allyatis - Cabinet d'externalisation paie-RH-Social

Mme Laura Fizazi et Monsieur Jérôme Fernandez [04.34.23.20.58]

contact@allyatis.fr

ECJ Conseil - expertise commerciale

Monsieur Jérôme Fernandez [06.89.11.24.09]

jfernandez@ecjconseil.com - www.ecjconseil.com

Suite à une faute de frappe, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de La ferme du Nauzal Mme Bardou. Il fallait lire 06 11 62 10 39



INFORMATIONS EN BREF

UNE INCLUSION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Après deux mises à disposition d'un an chacune, la grand jour est arrivé pour Ludovic Belmas de Saint Martin Lalande, qui intègre pleinement l'équipe des agents techniques de la commune. C'est accompagné du Directeur de l'établissement de service d'aide par le travail (ESAT) de Carcassonne et Castelnaudary, Nicolas Mongereau et de son chargé d'insertion professionnelle, Stéphane Cadenat, mais aussi en présence d'Aimé Goût, vice-président de l'APAJH de l'Aude que Ludovic a pu concrétiser et acter son passage du milieu protégé (ESAT) au milieu dit « ordinaire ». Françoise Rouquet, Eliane Bourgeois-Moyer et Jean-Pierre Delrieu, adjoints au Maire mais aussi de Dominique Séménou, secrétaire de mairie et Jean-Maurice Bonnet, responsable du service technique, qui étaient présents aux côtés du Maire Guy Bondouy pour officialiser cette nouvelle embauche.



S'adapter et trouver ses marques :

Ce n'était pas gagné, chacun a dû s'adapter et trouver ses marques et c'est grâce au dispositif de mise à disposition et au chargé d'insertion que le résultat est là. En effet, disponible pour la personne en situation de handicap mais aussi pour l'employeur (la commune), le chargé d'insertion a un rôle de facilitateur et d'appui pour une meilleure inclusion. « intégrer dans son équipe une personne en situation de handicap effraie encore les employeurs. Le chargé d'insertion contribue à résorber ces peurs, en restant à l'écoute et disponible pour les entreprises. Il faut faciliter la relation, répondre aux inquiétudes de chacun des acteurs et résoudre les problèmes qui peuvent se poser » explique Stéphane Cadenat. Au cours des deux ans de mise à disposition, Ludovic a aussi pu bénéficier de formations au sein de l'ESAT pour parfaire ses connaissances et compétences et aujourd'hui le poste qu'il occupe au sein de la mairie est totalement maîtrisé et adapté. Pour Guy Bondouy, « ce poste est fait pour lui ».

Une initiative exemplaire :

L'initiative de la Mairie de Saint Martin Lalande est un exemple pour les employeurs du milieu dit « ordinaire » et à quelques jours de la semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 14 au 20 novembre, tout doit être fait pour favoriser leur inclusion professionnelle. A l'heure actuelle, à l'ESAT de Carcassonne et Castelnaudary, trois personnes sont mises à disposition au sein de collectivités ou d'entreprises. Ludovic Belmas est le premier à signer un contrat pérenne et il va pouvoir maintenant voler de ses propres ailes. Bravo Ludovic et bravo à l'équipe municipale pour ce beau geste gagnant.

TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU D'EAU

Des travaux de réhabilitation et de mise en sécurité du réservoir du château d'eau avec ravalement ont été effectués début octobre. Un échafaudage a été mis en place et ces travaux ont été pris en charge par la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois ayant la compétence en matière d'eau et d'assainissement.

Coût de l'opération 67 403,38 €.

Ces travaux ont nécessité l'interdiction de circuler autour de l'édifice pendant la durée de leur exécution.

Nous vous remercions à toutes et à tous et en particulier les parents d'élèves de l'école publique « Paul Guilhem » pour leur compréhension et leur patience.



La
GAZETTE SAINT-MARTINOISE
est un bulletin d'informations municipales
Publication trimestrielle - Tirage 550 exemplaires
SARL Le Petit d'Oc
11400 Castelnaudary - 04 68 23 22 20

VIE SCOLAIRE



DES NOUVELLES DES ÉCOLIERS

L'année scolaire a débuté sur les chapeaux de roues pour les élèves de l'école Paul Guilhem et les projets vont bon train pour donner du relief aux apprentissages fondamentaux.

Toutes les classes se sont investies dans la célébration de la fête mexicaine du « Dia de los muertos ». Les Grande Section-CP ont un projet de correspondance scolaire avec une classe du Mexique et ils ont proposé aux camarades de toutes les classes de s'imprégner de la culture de ce magnifique pays. Le 20 octobre, toute l'école a été décorée aux couleurs de cette fête et tout le monde s'est retrouvé pour une soirée festive et conviviale.

De très belles photos ont été prises par une maman photographe professionnelle, que vous pouvez consulter sur sa page :
Instagram @lesclichesdesara



Le matin de la fête, pour se mettre dans l'ambiance, quatre classes sont allées au cinéma pour voir ou revoir le dessin animé Coco qui met en scène cette fête.



Le jardin de l'école se met aux couleurs de l'automne et les grands du cours moyen ont pris le large en suivant avec attention la course à la voile « la route du rhum », leur bateau « Les Moustradiños » a fait une belle 10^{ème} place à la régata virtuelle organisée en marge de cet événement.

Les séances de musique avec le chef Albert Todo ont débuté pour quatre classes : cette année, un grand bal « belle époque » devrait clôturer l'année avec les camarades de l'école de Labastide d'Anjou



Depuis plusieurs années, des sorties sont organisées pour faire découvrir le plaisir de lire et la superbe médiathèque intercommunale de Castelnaudary. Tous les élèves pourront y aller d'ici à la fin de l'année et un premier bus a permis à une vingtaine d'élèves de choisir des livres et profiter des installations.

En novembre, les CE2-CM1 y sont allés pour travailler avec la plasticienne Izumi Mattei-Cazalis autour de son exposition « Bestiaire botanique ».





INAUGURATION DU « CHEMINEMENT DOUX » EN BORDURE DE LA RD 116

C'est en présence de Monsieur Patrice Bouzillard, sous-Préfet de Limoux, de Julien Rancoule, Député, de Claudie Faucon-Méjean, représentant Carole Delga, Présidente de la région Occitanie et de Patrick Maugard, Conseiller Départemental qu'a eu lieu le samedi 22 octobre, l'inauguration du « cheminement doux » en bordure de la Route Départementale 116 reliant le lotissement Fontuile au cœur du village. Guy Bondouy, Maire de la commune a tenu à remercier l'ensemble des personnalités présentes ainsi que la population avant de faire une présentation détaillée de la commune. Guy Bondouy a fait part de sa fierté d'inaugurer le « cheminement doux » en bordure de la RD 116 qui relie le lotissement « Fontuile » au cœur du village.



Cet investissement permet aux habitants de se déplacer en toute sécurité pour rejoindre le centre du village et notamment l'école, la mairie ou les commerces. Il rappelait le plan de financement de l'opération aidée par l'Etat, la Région Occitanie, le Département et le Syden pour la partie éclairage public et remerciait l'ensemble des partenaires ainsi que les entreprises qui ont travaillé à cette réalisation sans oublier le Conseil Départemental qui a pris en charge la réfection totale de la chaussée. Il indiquait que les travaux de construction de l'espace associatif mutualisé devraient débuter dans les semaines à venir et il profitait de la présence de l'ensemble des partenaires pour leur demander leur soutien financier pour la réalisation de la voie douce et partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary (Ancienne 113) car sans leur aide ce grand chantier, qui se réalisera en trois tranches, ne pourra voir le jour.

Tour à tour, les personnalités prenaient la parole pour féliciter la municipalité de cette réalisation exemplaire et assuraient Monsieur le Maire de leur soutien pour les projets à venir.

COLLECTE DE SANG

La commune de Saint Martin Lalande fait partie de l'amicale des donneurs de sang de Saint-Papoul. En 2023, deux collectes seront organisées à la salle des fêtes de Saint-Papoul, le jeudi 5 Janvier et le jeudi 3 Août.

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre. Alors, si vous pouvez donner du sang, n'hésitez pas à vous présenter à ces deux collectes. Donner un peu de votre sang peut sauver des vies humaines. Alors, l'amicale compte sur vous.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La volonté de la municipalité est d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre, la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à préserver l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

A titre expérimental, l'éclairage public sera éteint la nuit, sur l'ensemble du village, à compter du **1^{er} décembre 2022 de 23 heures à 5 heures.**

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE

Beaucoup d'émotion en ce vendredi 11 novembre matin lors de la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918.

Quatre élèves du cours moyen ont lu le message du Ministre des armées et de la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire. Des mots si forts qui ont résonné d'autant plus qu'ils étaient énoncés par les voix de la jeunesse.

Après le dépôt de gerbe par le Maire accompagné d'un officier de la légion étrangère et les bougies du Souvenir Français, la population était invitée à partager le verre de l'amitié.





INFORMATIONS EN BREF

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE ASSOCIATIF ET/OU MUTUALISÉ

Les marchés de travaux pour la construction d'un espace associatif et/ou mutualisé rue des lilas ont été signés et notifiés aux entreprises.

Les travaux vont démarrer cette fin d'année 2022 et s'échelonnent sur une durée de neuf mois environ.

La circulation sera perturbée pendant la durée des travaux et sera règlementée par arrêté municipal.

CONGRÈS DES MAIRES À PARIS

L'Association des Maires de France a organisé du 22 au 24 novembre, le 34^{ème} congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité de France au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris.

Conférences, débats, forums, points d'infos sur les grands sujets d'actualité ou d'action des communes étaient proposés.

Guy Bondouy, Maire et Eliane Bourgeois-Moyer, adjointe ont représenté notre commune à ce congrès.



LAURY, SPORT, DANSE ET BIEN-ÊTRE

Laury vous propose de rejoindre le groupe qui se retrouve le jeudi matin à la salle du peuple, pour un moment de convivialité tout en prenant soin de votre corps et de votre esprit. Notre super coach Laury véritable « boosteuse » de bonne humeur vous y attend, entourée de ses élèves tout sourire.

Jeudi de 10^h30 à 11^h Gym dynamique et de 11^h à 12^h Gym douce.
Cours d'essai 8€ toute l'année [déduit de votre abonnement en cas d'inscription]

Renseignement au 06 64 63 90 11
ou laury.quadrado@gmail.com



SÉNIORS CONNECTÉS

La commune accueillera le projet « **séniors connectés** » suite à la demande exprimée par les personnes qui ont participé aux séances d'initiation réalisées au premier semestre 2022.

Il s'agit pour un groupe de dix personnes de pouvoir participer à dix séances de « **perfectionnement informatique** » de 2 heures chacune.

Les sessions commenceront en janvier et voici le calendrier :
Les mardis de 9^h30 à 11^h30,

- | | | | |
|--------------|--------------|-----------|-----------|
| • 17 JANVIER | • 7 FÉVRIER | • 7 MARS | • 4 AVRIL |
| • 24 JANVIER | • 14 FÉVRIER | • 14 MARS | |
| • 31 JANVIER | | • 21 MARS | |
| | | • 28 MARS | |

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :
Laurie Bousquet - à l'espace séniors du Département / Lauragais au 04 68 23 71 90